

Annonce définitive du résultat intermédiaire de l'offre publique d'acquisition

de

ZI Zenith S.à r.l., Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg

(une filiale indirecte de fonds gérés et/ou conseillés par Advent International, L.P., États-Unis)

pour toutes les actions nominatives en mains du public d'une valeur nominale de CHF 10.50 chacune

de

u-blox Holding AG, Thalwil, Suisse

1 Offre public d'acquisition

Le 27 octobre 2025, ZI Zenith S.à r.l., Grand-Duché de Luxembourg ("**Zenith**") a publié le prospectus d'offre ("**Prospectus d'Offre**") pour son offre publique d'acquisition selon les articles 125 et suivants LIMF (l'"**Offre**") portant sur toutes les actions nominatives en mains du public de u-blox Holding SA ("**u-blox**") d'une valeur nominale de CHF 10.50 chacune (chacune une "**Action u-blox**").

Le Prix de l'Offre pour chaque Action u-blox s'élève à CHF 135.00 en espèces, sous déduction du montant brut de tout effet dilutif affectant les Actions u-blox avant l'Exécution (tel que décrit plus en détail dans le Prospectus d'Offre).

Selon le paragraphe A2 (*Objet de l'Offre*) du Prospectus d'Offre, l'Offre porte sur un total de 7'809'954 Actions u-blox.

Les termes non définis dans la présente annonce ont le sens qui leur est attribué dans le Prospectus d'Offre.

2 Résultat intermédiaire définitif

À la fin de la Période d'Offre le 9 octobre 2025 à 16:00 heures (HAEC), la participation de l'Offrante et des personnes agissant de concert avec elle s'élève à un total de 4'964'580 Actions u-blox, correspondant à 64.64% du capital-actions émis et des droits de vote émis de u-blox (*taux de participation*).

4'774'528 Actions u-blox ont été apportées à l'Offre jusqu'à la fin de la Période d'Offre, correspondant à 61.13% de toutes les Actions u-blox visées par l'Offre à la fin de la Période d'Offre (*taux de réussite*).

Depuis la publication de l'annonce provisoire du résultat intermédiaire, des engagements d'apport irrévocables pour 178'323 Actions u-blox supplémentaires ont été conclus. En tenant compte de ce nombre d'Actions u-blox ainsi que des achats d'actions, la participation totale de l'Offrante et des personnes agissant de concert avec elle s'élève à 5'188'557 Actions u-blox, correspondant à 67.55% du capital-actions émis et des droits de vote émis de u-blox.

L'aperçu suivant résume le résultat intermédiaire définitif :

| | Nombre d'Actions u-blox | En % des actions u-blox visées par l'offre (<i>taux de réussite</i>) | En % du capital-actions / des droits de vote (<i>taux de participation</i>) |
|--|-------------------------|--|---|
| Actions u-blox apportées à l'Offre | 4'774'528 | 61.13% | 62.16% |
| Engagements d'apport irrévocables reflétés dans l'annonce provisoire du résultat intermédiaire* | 180'443 | 2.31% | 2.35% |
| Engagements d'apport irrévocables supplémentaires conclus depuis la publication de l'annonce provisoire du résultat intermédiaire* | 178'323 | 2.28% | 2.32% |
| Achats d'Actions u-blox effectués le 13 et le 14 octobre 2025 | 45'654 | 0.58% | 0.59% |
| Actions u-blox détenues par Zenith et les personnes agissant de concert avec Zenith à la fin de la Période d'Offre | 9'609 | | 0.13% |
| Résultat intermédiaire définitif | 5'188'557 | 67.51% | 67.55% |

* Des engagements d'apport ont été conclu pour 358'766 Actions u-blox, mais ces Actions u-blox n'ont pas encore été techniquement apportées.

3 Conditions de l'Offre et aboutissement de l'Offre

À la fin de la Période d'Offre, la Condition de l'Offre (pour les conditions, cf. paragraphe A7.1 (*Conditions de l'Offre*) du Prospectus d'Offre) d) (*Absence d'Effet Préjudiciable Important*) a été remplie. Sur la base du nombre d'Actions u-blox apportées à l'Offre pendant la Période d'Offre, c'est-à-dire à la fin de la Période d'Offre, la Condition de l'Offre conformément au paragraphe A7.1 (*Conditions de l'Offre*) du Prospectus d'Offre, lettre a) (*Taux d'acceptation minimum*), n'a pas été remplie. Toutefois, étant donné que le seuil minimum d'acceptation conformément au paragraphe A7.1 (*Conditions de l'Offre*) du Prospectus d'Offre, en tenant compte des engagements d'apport irrévocables supplémentaires conclus par des actionnaires de u-blox, a été atteint, l'Offrante considère cette Condition de l'Offre comme satisfaite.

Les Conditions de l'Offre b) (*Autorisations en matière de droit de la concurrence et autres autorisations réglementaires*), c) (*Absence d'injonction ou d'interdiction*), g) (*Absence de décisions défavorables de l'assemblée générale de la Société*) et h) (*Absence d'acquisition et d'aliénation d'actifs significatifs et absence de souscription ou de remboursement de capitaux étrangers*) restent en vigueur jusqu'à l'Exécution de l'Offre. Les Conditions de l'Offre e) (*Inscription au registre des actions de la Société*) et f) (*Démission et élection de membres du conseil d'administration de la Société ; approbation de la décotation*) restent en vigueur jusqu'à l'Exécution de l'Offre ou, si cette date est antérieure, jusqu'à la date à laquelle l'organe compétent de la Société aura pris la décision requise qui y est mentionnée (cf. paragraphe A7.3 (*Durée des Conditions de l'Offre et Report de l'Exécution*) du Prospectus d'Offre). Sous réserve de ces six Conditions de l'Offre b), c), e), f), g) et h), Zenith déclare que l'Offre a abouti.

4 Délai Supplémentaire d'Acceptation

Le Délai Supplémentaire d'Acceptation de dix (10) Jours de Négocier pour l'acceptation ultérieure de l'Offre commencera à courir le 16 octobre 2025 et durera vraisemblablement jusqu'au 29 octobre 2025, 16:00 heures (HEC), conformément au paragraphe A6 (*Délai Supplémentaire d'Acceptation*) du Prospectus d'Offre.

5 Date de la Première Exécution de l'Offre

Sous réserve d'un report de la Date d'Exécution, l'Offrante actuellement, sur la base de son analyse actuelle ainsi que de son calendrier pour l'obtention de toutes les autorisations réglementaires et la réalisation de toutes les Conditions de l'Offre, que les Actions u-blox apportées à l'Offre seront décomptabilisées contre paiement du Prix de l'Offre avant la fin de l'année 2025.

6 Annulation et décotation

Zenith a l'intention, comme décrit dans le Prospectus d'Offre à la section H5 (*Squeeze-out et décotation*), de demander, après l'Exécution de l'Offre, l'annulation des Actions u-blox restantes en mains du public conformément à l'art. 137 LIMF ou de fusionner u-blox avec une société suisse contrôlée directement ou indirectement par l'Offrante, étant précisé que les actionnaires de u-blox restants seraient dédommagés en espèces et ne recevraient pas d'actions de l'entité absorbante. En outre, l'Offrante a l'intention de demander à u-blox de requérir, après l'Exécution de l'Offre, la décotation des Actions u-blox auprès de la SIX Exchange Regulation, conformément au règlement de cotation de la SIX Exchange Regulation et à la décision de l'assemblée générale extraordinaire à prendre selon la Condition de l'Offre (f) (*Démission et élection de membres du conseil d'administration de la Société ; approbation de la décotation*) selon le paragraphe A7.1 (Conditions de l'Offre) du Prospectus d'Offre.

7 Restrictions à l'Offre

L'Offre est soumise aux restrictions à l'Offre telles que décrites dans le Prospectus d'Offre. Le Prospectus d'Offre et tous les autres documents d'offre sont disponibles sur <https://www.zenith-offer.com>.

| | N° de valeur | ISIN | Symbole Ticker |
|---|--------------|--------------|----------------|
| Actions au porteur u-blox non apportées | 3.336.167 | CH0033361673 | UBXN |
| Actions au porteur u-blox apportées | 148.071.599 | CH1480715999 | UBXNE |

Zurich, le 15 octobre 2025

Conseiller financier et gestionnaire de l'offre: UBS AG, CH-8098 Zurich, Suisse

